

AMBASSADE DE LA  
Mission Permanente  
auprès de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce  
et des autres  
Organisations Internationales à Genève



REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

61

## **Conseil des droits de l'homme**

### **18<sup>ème</sup> Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

#### **Examen du rapport de l'Erythrée**

**Déclaration de Son Excellence  
Madame Nakpa POLO, Ambassadeur,  
Représentant Permanent**

**Lundi, 03 février 2014**

**14 h 30 – 18 h**

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de l'Erythrée et remercie le Chef de délégation pour les informations contenues dans sa déclaration liminaire.

Ma délégation note après analyse des rapports soumis à l'examen que l'Erythrée a réalisé quelques progrès dans la mise en oeuvre des recommandations acceptées lors du premier cycle de l'EPU.

Néanmoins et s'agissant de l'engagement pris visant à coopérer avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et des organes conventionnels, ma délégation recommande à l'Erythrée :

- de soumettre tous les rapports dus au titre des organes de traité ;
- d'autoriser la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Erythrée de coopérer pleinement avec elle et, de mettre en oeuvre les recommandations pertinentes formulées par cette dernière.

Ma délégation se félicite de l'adoption de programmes de regroupement communautaire des orphelins et de prise en charge des enfants de rue.

Ma délégation se félicite également du fait que le Gouvernement ait rendu l'enseignement de base gratuit et obligatoire pour tous les enfants scolarisables ainsi que l'accent particulier mis sur l'éducation des filles.

Toutefois ma délégation recommande à l'Erythrée de lancer des campagnes de sensibilisations afin d'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école y compris les filles.

Je vous remercie !